

# L'ECHO

MAGAZINE MUNICIPAL

N°29 - JANVIER 2024

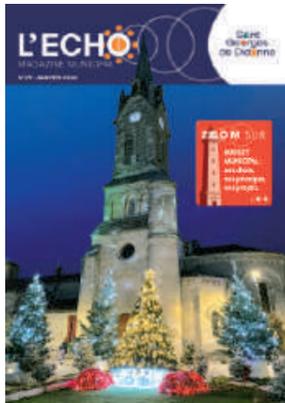
Saint  
Georges  
de Didonne

## ZOOM SUR

**BUDGET  
MUNICIPAL :**  
nos choix,  
nos principes,  
nos projets.

p. 4 > 6





**A**mi(e)s lecteur(trice)s, **vo**tre magazine évolue... Avec une nouvelle présentation, il se veut être le réel écho de l'activité municipale. Ainsi, actions, projets, analyses vous seront présentés par nos différents services en toute transparence. Conçu pour vous, c'est aussi l'écho de la vie quotidienne Saint-Georgeaise à travers la communication des manifestations de nos associations culturelles, sportives sans oublier les actions économiques locales. Nous espérons que ce nouvel écho vous plaira autant que nous avons de plaisir à vous le présenter. Bonne année à tous et bonne lecture...

p. 03 **EDITO DU MAIRE**  
p. 04 > 06 **LE BUDGET 2024 : NOS CHOIX, NOS PRINCIPES**



p. 07 **LE CIMETIÈRE DES BOIS**  
p. 08 **FAIRE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES...**

p. 09 **LE SERVICE RELATION CITOYENNE**  
p. 10 **COMMISSIONS DE QUARTIER**

p. 11 **GARDONS LE CONTACT**

p. 12 > 13 **LE POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS BALNÉAIRES**



p. 14 **NOËL À SAINT-GEORGES DE DIDONNE**

p. 15 **LE BAL DES LAIDS 2023**



p. 16 **LE MARCHÉ COUVERT MUNICIPAL**

p. 18 > 20 **LES ASSOCIATIONS**

p. 21 **CALENDRIER DE COLLECTE**



p. 22 > 23 **HISTOIRE : SE SOUVENIR**

p. 24 **CARNAVAL 2024**

p. 25 > 26 **LA CARA COMMUNIQUE...**



p. 27 > 29 **AGENDA CULTUREL**

p. 30 **EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION**

p. 31 **EXPRESSION DE LA MAJORITÉ**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION François RICHAUD

RÉDACTION COORDINATION Service communication : [communication@sgdd.fr](mailto:communication@sgdd.fr)

CRÉATION / IMPRESSION

OCEAPRINT - 14 avenue Maryse Bastié Royan - [contact@oceaprint17.com](mailto:contact@oceaprint17.com)

CRÉDITS PHOTOS Mairie de Saint-Georges de Didonne / Océaprint

MAIRIE 1 avenue des Tilleuls • Tél. 05 46 05 07 27

[mairie@sgdd.fr](mailto:mairie@sgdd.fr) • [www.sgdd.fr](http://www.sgdd.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Toute reproduction, même partielle, dans un but commerciale est interdite. Informations sous réserve de modifications des différents organisateurs et sauf erreurs typographiques. Photos non contractuelles. Achever d'imprimer en Janvier 2024. © Tous droits réservés SGDD



## Chère Saint-Georgeaise, Cher Saint-Georgeais, Mes Chers Concitoyens,

En ce début d'année 2024, il m'est particulièrement agréable, en mon nom et au nom de tous les conseillers municipaux, de vous souhaiter, à chacune et chacun, **une très bonne année**, riche de petits bonheurs, d'amour, d'amitié et de toutes ces petites choses du quotidien qui participent à la sérénité de la vie. J'ai aussi une pensée émue et amicale pour tous ceux qui souffrent, que ce soit de maladie, de solitude ou bien de trop grande précarité.

Pour notre communauté, **2024 VA ÊTRE LE LANCEMENT DE NOS GRANDS PROJETS**, avec un mélange d'espoir mais aussi de désagréments pour nous tous : rues barrées, déviations, fermeture momentanée de tel établissement... et cela malgré le fait que nous veillerons le plus possible à votre confort dans l'inconfort.

**Merci chers concitoyens pour votre patience, votre indulgence** qui nous conduiront à participer au projet commun qui est celui de renover et d'embellir notre ville. L'hôtel de police municipale, rénovation du Relais de la Côte de Beauté et la réfection du Boulevard de la Corniche sont des projets ambitieux, certes, mais qu'il nous faut conduire sans attendre, non pour nous faire plaisir, mais **parce qu'ils sont nécessaires à la bonne marche de Saint-Georges**.

**Oui, ces projets mettent du temps à émerger** : de l'idée à la conception puis à la réalisation, quelques trois années sont nécessaires, **à Saint-Georges comme ailleurs !**

Notre équipe a la ferme volonté de remettre en état de marche ce qui a été détérioré par le temps et les années de tergiversations et d'inertie. Nos deux grands projets structurants ont plus de 70 ans d'existence pour le plus ancien (le boulevard de la Corniche), 40 ans pour le plus récent (Relais de la Côte de Beauté), **il faut donc tout revoir dans la perspective des 50 prochaines années**.

**Oui, cela va coûter cher !** mais un projet structurant ne se finance pas sur un mandat ; (sauf si l'on décide de ne faire qu'un seul projet) notre dette, très faible au 31 décembre 2023, nous permet d'envisager un financement serein, étalé sur 20 ans.

**Dans cette optique, nos enfants et petits enfants bénéficieront d'une commune en état de marche, dont l'attractivité ne se démentira pas**, pour le bien de chaque propriétaire, et celui des résidents à l'année et secondaires.

**Il a fallu 11 années** de réflexions, d'analyses, de recherches financières pour aboutir à la construction du boulevard de La Côte de Beauté ; (1949 - 1961). Mon équipe et moi, nous voulons oser, tout comme l'ont fait nos anciens prédécesseurs.

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, je suis entièrement à votre écoute et vous renouvelle mes vœux les plus sincères d'une très belle année 2024.

Respectueusement vôtre.



**François RICHAUD**

Maire de Saint-Georges de Didonne  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



# BUDGET MUNICIPAL 2024 nos choix, nos principes...



Le Conseil Municipal du 14 décembre 2023 a validé le budget principal de la Ville et le budget annexe du Port pour l'année 2024. Le budget de la Ville comprend une enveloppe de 13 892 136 € pour la section de fonctionnement et de **10 743 144 € pour la section d'investissement.**

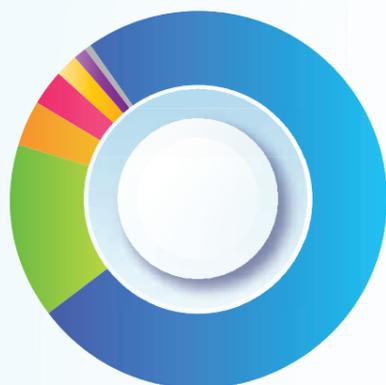
## Une politique volontariste en faveur des résidents permanents.

Qui se traduit par une majoration de 60% de la cotisation de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Fiscalité locale : 11 188 357 € soit 80,54 %
- Dotations de l'état et subventions : 1 657 480 € soit 11,93 %

- Produits des services et occupation du domaine public : 411 650 € soit 2,96 %

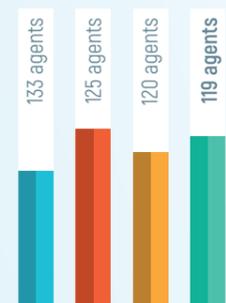


- Revenus des immeubles, redevances versées par les concessionnaires et refacturation à la CARA du fonctionnement des eaux pluviales : 393 649 € soit 2,83 %
- Travaux en régie : 150 000 € soit 1,08 %
- Remboursements salaires des agents en maladie : 90 000 € soit 1,08 %
- Produits spécifiques : 1 000 € soit 0,01 %

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## Un infléchissement des grandes variables de dépenses dans un contexte inflationniste.

L'objectif consiste à réduire les dépenses liées au personnel et aux charges à caractère général (qui comprennent les consommations de fluides, les dépenses d'entretien courant notamment).



#### Evolution de la masse salariale de la ville

- BP 2024 : 5 340 000 €
- CA 2023 : 5 250 769 €
- CA 2022 : 5 340 045 €
- CA 2021 : 4 819 197 €



- Charges de personnel : 5 340 000 € soit 38,44 %
- Charges à caractère général : 3 101 000 € soit 22,32 %
- Virement à la section Investissement : 2 101 076 € soit 15,12 %
- Dotations aux amortissements : 1 650 000 € soit 11,88 %
- Subventions allouées et indemnités élus : 859 810 € soit 6,19 %
- Transfert de charges à la CARA et pénalités SRU : 493 784 € soit 3,55 %
- Provisions pour risques : 307 266 € soit 2,21 %
- Charges financières : 36 700 € soit 0,26 %
- Charges exceptionnelles : 2 500 € soit 0,02 %



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

## Un programme d'investissements visant à offrir des services publics de qualité aux Saint-Georgeais

6.7 millions d'euros en 2024 au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour financer notamment :

- la construction de la **Maison Médicale** en centre-ville,
- la rénovation de l'**Hôtel de Police municipale**,
- la création de la **Maison des Pilotes de Gironde** sur le site du Phare en partenariat avec l'**Office de Tourisme Communautaire**,
- le lancement des opérations de réhabilitation du **Relais de la Côte de Beauté**,
- la sécurisation du **Boulevard de la Corniche**.

Outre le PPI, d'autres investissements sont prévus comme la rénovation des halles extérieures du marché et celle du belvédère situé face au Relais de la Côte de beauté offrant une vue panoramique sur notre bel estuaire de Gironde.

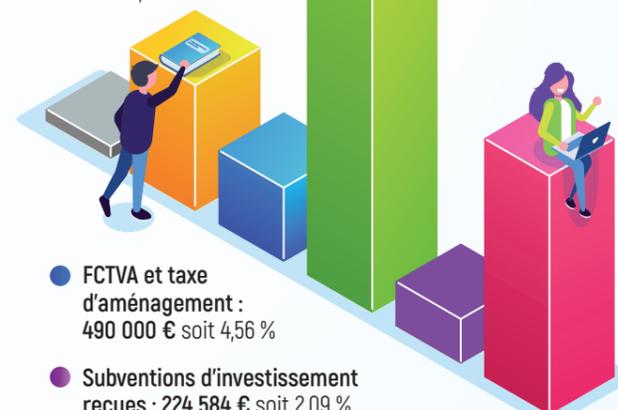


- Opérations PPI : 6 712 816 € soit 62,48 %
- Opérations patrimoniales : 1 000 000 € soit 9,31 %
- Eclairage public : 998 500 € soit 9,29 %
- Aquisitions matériels et équipements : 558 005 € soit 5,19 %
- Aquisitions foncières : 500 000 € soit 4,65 %

- Voirie : 337 800 € soit 3,14 %
- Transfert de charges à la CARA pour la gestion des eaux pluviales : 178 023 € soit 1,66 %
- Capital de la dette : 170 000 € soit 1,58 %
- Travaux en régie : 150 000 € soit 1,40 %
- Maintenance des bâtiments : 138 000 € soit 1,28 %

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunts d'équilibre : 5 208 484 € soit 48,48 %
- Virement de la section de fonctionnement : 2 101 076 € soit 19,56 %
- Dotations aux amortissements : 1 650 000 € soit 15,36 %



- FCTVA et taxe d'aménagement : 490 000 € soit 4,56 %
- Subventions d'investissement reçues : 224 584 € soit 2,09 %
- Produits des cessions d'immobilisations : 63 000 € soit 0,59 %
- Autres immobilisations financières : 6 000 € soit 0,06 %



En 2024, la dette par habitant sur notre commune s'élève à 476 euros, alors que la moyenne nationale est de 787 euros par habitant.

## Un nouvel emprunt dans un contexte de faible endettement

À Saint-Georges de Didonne, la capacité de désendettement est égale à un an.

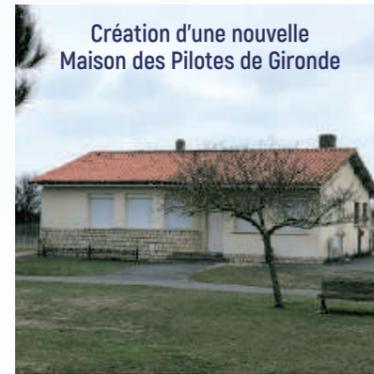




## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT



Construction de la nouvelle Maison Médicale en centre-ville



Création d'une nouvelle Maison des Pilotes de Gironde



Rénovation de l'Hôtel de Police municipale

**6 700 000 € en 2024 pour financer notamment ces réalisations.**



Lancement des opérations de réhabilitation du Relais de la Côte de Beauté



Rénovation des halles extérieures du marché municipal

## PLAN PLURIANNUEL DE VOIRIE

La commune de Saint-Georges de Didonne s'est engagée dans une démarche de programmation des travaux de voirie en 2021 à travers un plan pluriannuel de voirie. Ce plan permet aux Services Techniques de programmer les travaux sur les années à venir en prenant en compte tous les réseaux :

- Réfection des réseaux d'eaux usées menée par la CARA,
  - Réfection des réseaux d'eaux pluviales par la commune de Saint-Georges de Didonne avec le soutien technique de la CARA.
- Enfouissement des réseaux ENEDIS et télécom avec le Syndicat Départemental d'Électrification et Équipement Rural de la Charente-Maritime, la réfection des réseaux d'eau potable avec la SEPRA et Eau 17,

Dans la mesure du possible des tranchées communes sont réalisées, comme cela sera le cas pour la réfection des réseaux d'adduction en eau potable et d'eaux usées de l'avenue des Tilleuls lors du premier semestre 2024.

Malheureusement, cette mutualisation ne peut être systématiquement réalisée compte tenu des

contraintes administratives de chaque collectivité (comme par ex. les montages des marchés publics de travaux), des plannings d'interventions des entreprises ou des différences de profondeur des réseaux.

## LE CIMETIÈRE DES BOIS L'hydroseeding, c'est quoi ?

Cette technique consiste à projeter un mélange composé d'eau, de mulch ou de pailles, d'un fixateur, d'un engrais organique et d'un activateur de germination et d'enracinement, ceci afin de favoriser un enracinement rapide et durable du gazon sur sols pauvres.

- Pour traiter 200 m<sup>2</sup>, il faut :
- 500 litres d'eau
  - 10 kg de semence de gazon fétuque
  - 5 litres d'engrais liquide
  - 30 kg de cellulose de bois



Au mois d'octobre, la municipalité a décidé d'enherber en partie le cimetière des Bois, **une solution alternative pour ne plus recourir aux produits phyto-sanitaires** tout en gardant

**DEPUIS JANVIER 2017, LA LOI INTERDIT D'UTILISER DES PRODUITS TOXIQUES SUR LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

des coûts de main-d'œuvre acceptables.

Saint-Georges de Didonne avait arrêté en 2011. Bien que les cimetières ne soient pas encore concernés, ils le seront très prochainement. Fidèle à son engagement zéro phyto et anticipant la réglementation, la municipalité a choisi d'enherber le cimetière des Bois.

### LES AVANTAGES DE CE PROCÉDÉ

Les premières pousses apparaissent au bout d'une semaine ou deux. Le substrat au sol permet une rétention de l'eau, évitant un arrosage intensif. Les fibres préservent également



les graines des effets du vent et de l'érosion par l'eau. En se décomposant, les fibres apportent un complément nutritionnel au sol. Il donne un meilleur rendu du fait de l'homogénéité de l'ensemencement.





## les services municipaux MOBILISÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES



Face aux dégâts provoqués par la tempête DOMINGOS les 4 et 5 novembre dernier, la Ville de Saint-Georges de Didonne a très vite mobilisé une dizaine d'agents afin de libérer les voies d'accès et de protéger la population.

Cette équipe technique a œuvré pendant plus de 200 h à l'évacuation d'environ 50 m<sup>3</sup> d'arbres cassés ou déracinés et au broyage d'environ 44 m<sup>3</sup> de branchages.



**Quartier de Suzac :**  
107 h d'intervention, 34 m<sup>3</sup> d'évacuation, 26,5 m<sup>3</sup> de broyage.

**Quartier du Parc de Vallières :**  
24 h d'intervention, 6 m<sup>3</sup> d'évacuation, 5 m<sup>3</sup> de broyage.

**Quartier Plein été :**  
78 h d'intervention, 8,5 m<sup>3</sup> d'évacuation, 12,5 m<sup>3</sup> de broyage.



## LE SERVICE RELATION CITOYENNE : le service à l'honneur...

Le Service Relation Citoyenne a pour mission de vous accueillir et de vous orienter vers le service compétent en fonction de votre situation. Il est composé de cinq agents dont une apprentie. En temps qu'Officiers de l'État Civil par délégation du Maire et sous l'autorité du Procureur de la République, les agents sont chargés de la mise à jour des registres de l'État Civil (naissance, mariage, décès), des différentes démarches telles que les P.A.C.S., les changements de prénoms et de noms de famille, etc...

Le service est compétent pour légaliser la signature des habitants de la commune sur les documents notariés par exemple pour les procurations lors d'une transaction immobilière. Les agents du Service sont habilités par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour envoyer au Centre de traitement les demandes de passeport et de carte nationale d'identité puis recueillir les empreintes.

À Saint-Georges de Didonne, l'enregistrement des dossiers de demande et la prise d'empreintes se fait sur rendez-vous tandis que la remise du nouveau titre d'identité est faite entre deux instructions, pendant les horaires d'ouverture. Près de 3 800 nouveaux titres d'identité ont été remis à Saint-Georges de Didonne à la fin 2023.

La prise de rendez-vous peut se faire sur deux sites internet sécurisés et gratuits :  
[www.rendezvouspasseport.ants.gouv.fr](http://www.rendezvouspasseport.ants.gouv.fr)  
[www.royan-atlantique.info](http://www.royan-atlantique.info)

Les trois cimetières de la commune (Bois, Enlias, Dixains) sont gérés, eux aussi, par le Service Relation Citoyenne. Les agents peuvent renseigner sur l'attribution des emplacements ou leur renouvellement, sur un droit à inhumation et sur les démarches funéraires liées à la commune. 46 inhumations ont été faites en 2023. Ils sont chargés de la bonne gestion des 2 466 emplacements. En 2024 les 1 015 emplacements en état d'abandon potentiel vont être recensés. La procédure est encadrée juridiquement et dure une année pour la partie administrative.

Les cinq agents ont accès au Répertoire Electoral Unique de l'INSEE pour assurer la gestion de la liste électorale de la commune et ses 5080 électeurs. L'inscription sur une liste électorale peut se faire tout au long de l'année par internet sur le site officiel [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à l'accueil de la Mairie. Le Service Relation Citoyenne organise les scrutins politiques au sein de la commune qui compte six bureaux de vote. Les élections européennes devraient se tenir en juin 2024.

**Quelques chiffres de l'année 2023 :**  
14 naissances, 12 pacs, 14 mariages et 152 décès.



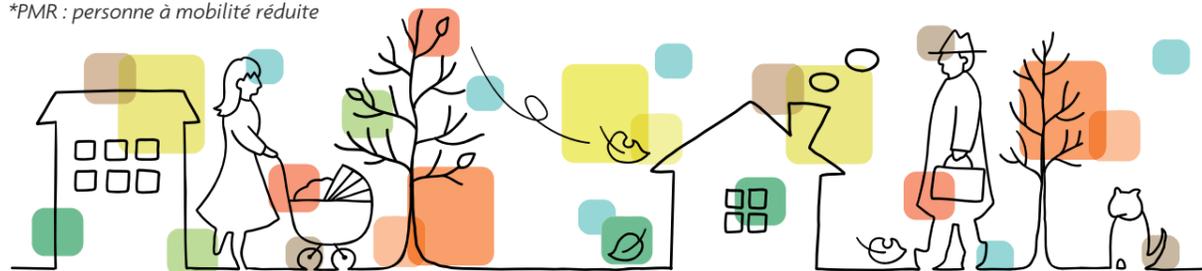
# Commissions de Quartier

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir en commissions de quartier et nous nous en félicitons. C'est le signe que vous vous intéressez à votre quartier et à votre commune (plus de 220 habitants lors des commissions d'automne). Des moments d'échanges en direct avec les élus et les agents techniques durant lesquels circulent informations, questions/réponses et idées.

Vous êtes nos "yeux", alors voici des exemples d'actions réalisées grâce à vous :

- **Centre-ville** : peinture de la rampe de La Goulette, marquage des parkings avenue du Commandant Lavigne.
- **Plein été** : ajout d'un passage piéton avenue Jean Jaurès, nettoyage du mur du cimetière.
- **Margite** : installation d'une plaque allée des Meuniers, rebouchage des trous rue des Moulins.
- **Suzac** : pose d'un miroir de circulation avenue de Suzac/Roche Blanche, ajout d'un passage piéton avenue des Dunes.
- **Plages** : tapis PMR\* en septembre (Trier et Vallières)
- **Corniche-port** : pose d'une poubelle sur la zone enherbée allée des Fusains, sécurisation des piétons rue de la Crête (zone 20 km/h).
- **Vallières** : reprise d'enrobé avenue de Cordouan.
- **Didonne-Boube** : pose d'un miroir de circulation allée des Coquelicots, plots en bois pour le stationnement sous l'arbre allée de l'Euse, etc...

\*PMR : personne à mobilité réduite



Les commissions de quartier, c'est aussi des comptes-rendus que vous retrouvez sur le site de la ville (*onglet vie municipale*). Nous vous attendons nombreux aux commissions de printemps. Toutes les réunions auront lieu à la mairie de Saint-Georges de Didonne, salle du Conseil Municipal à 18h.

## PROCHAINES RÉUNIONS EN AVRIL 2024

- Didonne Boube Mardi 9 avril**  
Président M. EMAS JAROUSSEAU Georges, M. PONCET Patrick
- Parc de Vallières Mercredi 10 avril**  
Président M. LANNES Michel
- Plages Jeudi 11 avril**  
Président M. HERVOIS Serge
- Corniche / Port Mardi 16 avril**  
Président M. LEPAREUR François
- Suzac Mercredi 17 avril**  
Président M. NOGARET Julien
- Margite Jeudi 18 avril**  
Présidente M<sup>me</sup> NOISEUX Corinne
- Plein été Mardi 23 avril**  
Présidente M<sup>me</sup> SIMON Nathalie
- Centre-Ville Mercredi 24 avril**  
Présidente M<sup>me</sup> COUDERT Danièle

## GARDONS LE CONTACT

**Panneau Pocket** Découvrez l'application

**l'actualité de votre commune en temps réel et entre 3 clics**

Gratuit, sans création de compte, sans récolte des données personnelles

- 1 Téléchargez l'application "Panneau Pocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Disponible sur Smartphone, tablette et ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## ALERTE ENTRETIEN

### Qui intervient ?

Les agents municipaux du service Cadre de Vie : la Brigade d'Intervention Rapide (BIR) et les référents techniques (voirie, éclairage public, espaces verts, espaces naturels, bâtiments communaux).



### Les missions ?

La Brigade d'Intervention Rapide gère les menus travaux d'entretien et la mise en sécurité. Les référents sont chargés de programmer les travaux de voirie, la mise en place du mobilier urbain, l'éclairage public, l'embellissement des espaces verts sur l'ensemble de la commune.

## DON DU SANG

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi chaque don est précieux.

Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois mais il faut attendre 8 semaines entre chaque don de sang. En 2023 à ST-GEORGES : 443 donateurs se sont présentés, 411 poches ont été recueil-

lies et enregistré de 55 nouveaux donateurs. En 2022 : 419 donateurs, 376 poches et 62 nouveaux.

### COLLECTES 2024 à ST-GEORGES

- mardi 23 Janvier 15-19h
- mardi 16 Avril 15-19h
- mercredi 17 Juillet 9-13h
- mercredi 14 Août 9-13h
- mercredi 30 Octobre 15-19h

Grâce à chacun d'entre vous, chaque année, 1 million de personnes sont soignées. MERCI.

## NUMÉROS UTILES

- CERA - Assainissement débordement, odeur, bruits de plaque de voirie : **05 46 77 99 17 - 24h/24 - 7j/7**
- SEPRE - Eau potable : **05 82 91 35 02**
- ERDF - En cas d'urgence **09 726 750 17 24h/24 - 7j/7**
- DÉPANNAGE GAZ : **0800 47 33 33**
- CARA - Lutte contre les nuisibles, collecte des déchets : **05 46 39 64 64**

## Le point sur la démarche de L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS

Depuis plus de deux ans, l'équipe municipale actuelle a fait un constat simple qui interroge : Saint-Georges de Didonne possède des atouts indéniables mais fragiles du fait de deux facteurs essentiels :

- l'usure du temps (immobilisme structurel)
- la conjoncture défavorable du moment (une démographie vieillissante, le réchauffement climatique, etc...)

La Commune s'est donc engagée dans **une réflexion prospective** afin de faire face aux enjeux de notre station balnéaire, de définir des projets de territoire, d'enclencher un mouvement en profondeur de redynamisation et d'adaptation et d'anticiper les évolutions en "écoutant le terrain" (résidents, touristes, socio-professionnels). C'est la démarche ADS (Aménagement Durable des Stations).

Avec des enjeux de plusieurs ordres : économiques, touristiques, environnementaux, patrimoniaux, urbanistiques, la démarche s'appuie sur une approche multi-thématique structurée en trois temps :

- un diagnostic réalisé entre juillet 2022 et février 2023,
- une stratégie d'actions validée en juin 2023,
- un plan guide de mise en œuvre.

Cette troisième et dernière phase s'est finalisée le 21 novembre dernier par une réunion plénière associant outre le groupement de cinq cabinets d'études spécialisés ainsi que les élus et les services municipaux, les services de l'État (Conser-

vatoire du Littoral, ONF 17, DDTM 17), de la Région (GIP Littoral Néo-Aquitain qui est le support organisationnel de la démarche ADS), du Département (Parc de l'Estuaire, Direction de l'Environnement), de la CARA (OTC, pôles techniques), le SDIS17 et des acteurs locaux (commerçants, hébergeurs, associations pour l'environnement).

À cette occasion, la stratégie d'action proposée s'appuie sur **quatre axes déclinés en onze objectifs et 23 fiches actions** synthétisées dans un plan guide :

- **Affirmer l'identité touristique de proximité** (3 objectifs et 5 fiches actions)
- **Repenser les lieux de vie à l'année** (3 objectifs et 6 fiches

actions)

- **Développer les mobilités alternatives** (2 objectifs et 5 fiches actions)

- **Aménager les interfaces** (3 objectifs et 7 fiches actions)

Le plan guide qui en découle identifie plusieurs zones d'intérêt : le littoral avec ses plages et ses deux pointes escarpées (Vallières et Suzac), le rétro-littoral avec sa forêt, ses deux marais, son centre-bourg.

### EXEMPLES DE PROGRAMMES

Le choix des projets prioritaires se fait en fonction de **l'intérêt stratégique et politique, la facilité du chantier envisagé, la contrainte budgétaire.**

#### 1 Aménager un espace public d'interface entre le littoral et le centre : place Michelet et square du Trier.

L'intérêt est de transformer l'actuel parking de la place en espace piétonnier et ombragé, de proposer au Trier de devenir un balcon paysagé sur la mer pour des événements touristiques ponctuels. Ils devront être des îlots de fraîcheur en cas de canicule et un lien entre le coeur de ville et la plage. Cela suppose de reconsidérer le problème du stationnement automobile en diminuant l'offre de places de parking (riverains et commerçants), et de déplacer le monument aux morts (près du cimetière des Bois).

#### 2 Optimiser les équipements publics et créer un réseau d'accueil (activités et événements) de proximité.

C'est modifier, par exemple, **les configurations du complexe Colette Besson et du Centre Technique Municipal.**

Le Complexe, après déplacement du stade des Rousselles, deviendrait un espace de vie arboré, utilisé à l'année, dans de petits bâtiments adaptés, par les scolaires voisins, les associations et les activités sportives douces.

**Sa partie nord se transformerait en espace naturel et paysagé** grâce à l'utilisation d'une eau souterraine permanente (Marais du Coca). Au sud, la création d'un



parking d'importance serait judicieux pour desservir le centre-ville.

**Le gymnase serait délocalisé à la place du Centre Technique Municipal actuel** avec simultanément la construction de plusieurs logements mixtes avec des places de stationnement.

#### 3 Renaturer le front de mer et les abords de la Grande Conche

Pour ce faire, il est nécessaire d'engraisser l'espace dunaire en bord de plage pour un retour progressif au naturel, de supprimer la route la plus proche de la plage pour créer un espace de loisirs agrandi, aménagé et végétalisé, associé à des voies de circulation douce de plus grande taille.

#### 4 D'autres programmes à venir...

Notamment, créer un parcours découverte touristique et marchand en

toute saison, réinventer la circulation et le stationnement en développant les mobilités douces, aménager et valoriser de nouveaux paysages (particulièrement les zones humides : marais et riveaux), limiter la pression dans la Forêt de Suzac et sur la Pointe de Vallières, ...

### CONSEQUENCES

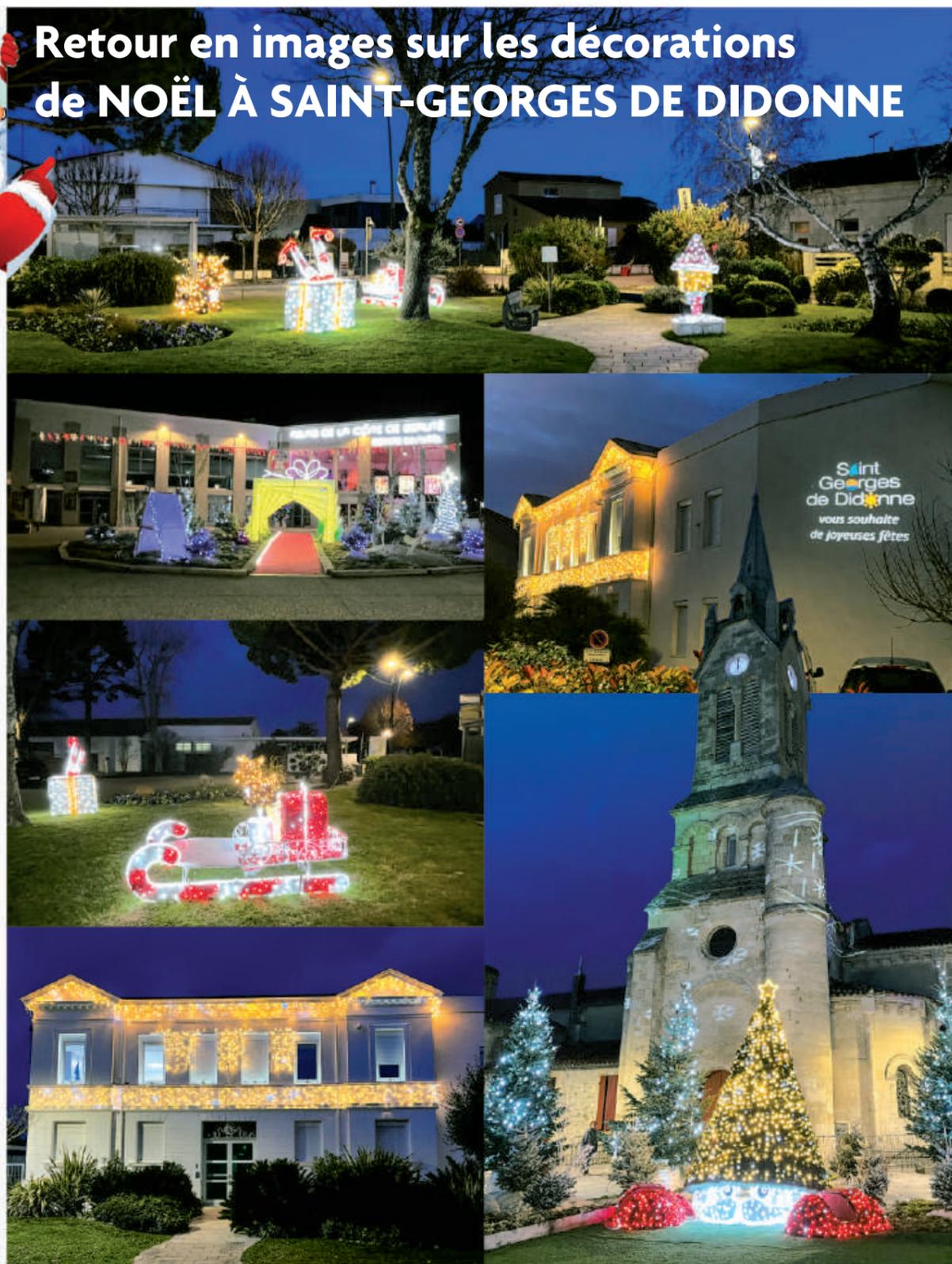
**Ces différentes actions se déclineront graduellement à court, moyen et même long terme.**

C'est pourquoi, il faut garder à l'esprit que **la concrétisation de tous ces projets ne se fera pas dans un avenir proche mais sur plusieurs années, voire progressivement sur plusieurs mandatures.**

**En conclusion, cette opération se soucie du bien vivre dans notre station en impliquant les générations futures.**



## Retour en images sur les décorations de NOËL À SAINT-GEORGES DE DIDONNE



## RETOUR SUR LE BAL DES LAIDS avec le Centre d'Animation et de Loisirs Municipal



Quelle réussite pour le traditionnel Bal des Laids qui fêtait Halloween le 31 octobre dernier au Complexe Colette Besson.



Toute l'équipe d'animation du CALM a eu le plaisir d'accueillir plus de cinq cents personnes pour cette fête familiale. Une soirée endiablée avec musique, jeux en famille, gâteaux, boissons et bonbons à gogo. La fête a battu son plein lors du concours de déguisement. Un grand merci à vous tous pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine !





## LE NAUTILUS MARCHÉ COUVERT MUNICIPAL

Les commerçants, la municipalité et les associations Saint-Georgeoises, organisent des événements au marché couvert, alors, pour en prendre connaissance, téléchargez l'application PANNEAUPOCKET (voir p. 11) sur vos smartphones.

### LA RECETTE DE L'ÉCHO...



### LE POULET GRAND-MÈRE



POUR 4 PERSONNES

4 cuisses de poulet  
4 gros champignons de Paris  
2 cuil. à soupe d'huile d'olive  
1 petite échalote  
Le jus d'1/2 citron  
15 cl de vin blanc sec  
Sel, Poivre  
2 cuil. à soupe de farine  
50 cl d'eau

*Dans une cocotte : faire dorer le poulet dans l'huile d'olive, ajouter l'échalote ciselée et les champignons (pelés et coupés en 8), saler et poivrer.  
Singer avec la farine, déglacer avec le vin blanc, remuer et verser l'eau. Laisser cuire à feu doux 25mn à couvert, en remuant et ajoutant l'eau si nécessaire.  
Servir avec des pâtes fraîches et un trait de citron.*



### BILLARD CLUB SAINT-GEORGES DE DIDONNE

Le club de billard français de St-Georges, fort d'une cinquantaine d'adhérents, se situe au complexe Colette-Besson dans une salle, réservée uniquement à ce jeu, équipée de 5 billards (4 de 2,80 m et 1 de 3,10 m).

Pour toutes les personnes intéressées, les membres du bureau se feront un plaisir de les renseigner et de leur permettre de s'essayer à cette discipline nécessitant adresse et contrôle de soi, le tout dans une ambiance conviviale et agréable.

Le local est ouvert tous les jours à partir de 8h30 jusqu'à 12 heures, et de 14h à 18h30 environ.



Le club organise différentes manifestations dont des rencontres avec les clubs voisins, des stages pour les jeunes du centre aéré, des compétitions internes de différents jeux.

*Pour tous renseignements, vous pouvez passer nous voir dans notre salle, ou par téléphone au 05 16 65 76 33, ou encore par mail à [billardclubsgd@gmail.com](mailto:billardclubsgd@gmail.com)*

### ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL

Fort de ses 270 licenciés, l'Entente Royan St Georges Handball propose des places dans les 16 équipes engagées dans les différents championnats régionaux et départementaux, encadrées par des entraîneurs professionnels et des encadrants bénévoles formés.

De 4 à 18 ans, l'Entente accueille les jeunes, filles et garçons, qui souhaitent jouer dans une ambiance conviviale et familiale avec de nouveaux amis. Les séniors de plus de 18 ans sont évidemment acceptés avec plaisir.



À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne disposons pas d'horaires précis mais notez déjà que l'équipe première masculine qui évolue en Région Nouvelle Aquitaine recevra, à l'Espace Cordouan de Royan, St-Xandre le 3 février et Cognac le 9 mars.

Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité du club : annonce des matchs, résultats, commentaires et photos, sur Facebook.

Contact : 07 66 46 91 23  
Facebook : [entente.royan.st.georges.handball](https://www.facebook.com/entente.royan.st.georges.handball)  
Instagram : [entente\\_royan\\_handball\\_](https://www.instagram.com/entente_royan_handball/)



## LE TENNIS CLUB en fête pour les Saint-Georgeais



En cette période festive de la saison 2023/2024, les dirigeants du Tennis Club au Complexe Colette Besson, proposent des animations sportives et ludiques pour les petits et les grands. En effet, le mercredi 6 décembre 2023, le club a organisé des rassemblements "Parents/enfants" pour découvrir le plaisir de partager le tennis et de rencontrer de nouvelles personnes. À l'issue de ce moment convivial,

les dirigeants ont mis à disposition de toutes les personnes présentes, un SAPIN DE NOËL et des décorations. Ensemble, parents et enfants ont ainsi pu décorer le club-house du tennis dans la bonne humeur. La journée s'est terminée autour d'un goûter et de quelques friandises. Tous ont beaucoup apprécié cette initiative et auront encore l'occasion de profiter de leur décoration jusqu'à la fin janvier.

Alors que le tournoi de tennis OPEN s'est déroulé du 6 au 27 janvier 2024, nous avons organisé pour les adhérents "La galette des Rois" le dimanche 21 janvier après-midi.

*Venez nombreux soutenir les joueuses et les joueurs du Tennis Club et partager ces moments de convivialité.*



## SAINT GEORGES VOILES

Malgré une météo plus que moyenne depuis les vacances de La Toussaint, le club de voile de Saint-Georges a continué ses activités. Le groupe à l'année est toujours au rendez-vous pour les différents supports proposés, avec l'arrivée du wingfoil, qui a beaucoup de succès. Au niveau des compétitions sportives, le club organise cette année **une régates de ligue Catamaran le 30 et 31 mars ainsi que l'Extrême Cordouan le week-end du 8 et 9 juin.**

Cette année 2024 s'annonce bien pour nos coureurs en char à voile ; 6 pilotes du club ont été sélectionnés pour participer aux championnats du monde à Asnelles fin juin. Saint-Georges Voiles a investi dans du matériel de planche à voile foil pour le plus grand plaisir des sportifs à l'année et des stagiaires, qui auront l'occasion de les essayer dès les vacances de Pâques.

Contact : 05 46 05 65 14 • [www.stgeorgesvoiles.fr](http://www.stgeorgesvoiles.fr)



## VOLLEY ATLANTIQUE CLUB CÔTE DE BEAUTÉ

Nous avons des équipes en M9, M11, M13, M15 Masculin, des M13 et M15 Féminines, des équipes M18 Féminine, des équipes M18 Masculine, une équipe en 4x4 honneur loisirs et des joueurs et joueuses en Beach Volley toute l'année.



Vous avez envie de taper la balle, de prendre du plaisir à toutes âges et tous niveaux, n'hésitez plus venez nous rejoindre pour une adhésion de 50 euros à l'année. (2 soirées d'essai gratuites) Nous vous attendons au Gymnase Colette Besson le mardi et

vendredi soir de 18h à 22h30. À très vite, Christophe Perron.

Tél : 06 61 80 39 02  
Mail : [vaccdb@outlook.fr](mailto:vaccdb@outlook.fr)  
Facebook : [VolleyballAtlantiqueClub](https://www.facebook.com/VolleyballAtlantiqueClub)  
Instagram : [v.a.c.cdb](https://www.instagram.com/v.a.c.cdb)

## RÉGATES AVEC L'ENLIAS MODEL CLUB

L'Enlias Model Club" invite régulièrement tous les clubs de Charente-Maritime à des régates de voiliers radiocommandés de la classe DF65, véritables spectacles auxquels sont conviés les habitants de Saint-Georges de Didonne. Après un accueil chaleureux autour de cafés et de viennoiseries, les régatiers repèrent parcours, force et direction du vent, peaufinent les réglages... Ils s'affrontent ensuite en suivant les règles des régates grandeur nature avec un comité impartial. Après un avertissement, le signal préparatoire égrène les deux



dernières minutes : interdiction de franchir la ligne avant, sous peine de pénalité ! Au top départ, c'est un envol coloré de coques et de voiles vers la première bouée. C'est alors que l'atmosphère devient électrique : les amis sur terre deviennent des concurrents sur l'eau qui rivalisent d'adresse pour passer en tête... Un pique-nique permet aux marins de reprendre des forces et d'échanger avis et conseils. L'esprit de camaraderie prédomine et c'est tant mieux ! Après le classement et la distribution des coupes et récompenses, promesse est faite de se retrouver sur les plans d'eau des clubs voisins qui font preuve ainsi d'une belle solidarité !

Rencontres les mercredis et samedis après-midi ou virtuellement : [www.facebook.com/enliasmoclub/](https://www.facebook.com/enliasmoclub/)



## ST-GEORGES ACCUEILLE

Notre section peinture a organisé une exposition du 20 au 28 janvier 2024. St-Georges Accueille a invité M. Toulemonde pour ses peintures et M<sup>me</sup> pour ses sculptures. Ils ont exposé avec d'autres peintres amateurs, les "Arts'tiss" à la Galerie d'Art du Relais de la Côte de Beauté.



## ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-GEORGES DE DIDONNE



VICTOR HAVIEZ

Pour ne pas faillir à sa tradition, l'Orchestre d'Harmonie met à l'honneur, en mars 2024, le cor d'harmonie et invite Victor HAVIEZ, soliste à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA), pour un week-end musical exceptionnel et master classe pour les élèves cornistes de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Victor Haviez entre à 8 ans au conservatoire d'Angers et découvre deux ins-

truments qui l'accompagneront dans son parcours musical : l'orgue et le cor. Il choisit le cor pour le plaisir de partager la musique au sein d'un groupe ou d'un orchestre. Il obtient en 2020 son Master mention Très Bien à l'Unanimité au CNSM de Paris et un Master de musique de chambre en quintette à vent, mention Très Bien. Apprécié pour son jeu fin et sensible, Victor Haviez est convié à

jouer au sein de grandes formations orchestrales. Il intègre l'ONBA au poste de Cor solo en septembre 2019.

### Concerts au Relais de la Côte de Beauté :

- Samedi 16 mars à 21h
- Dimanche 17 mars à 16h

Tarifs : 10 euros  
5 euros pour les 12-17 ans  
Gratuit pour les moins de 12 ans  
Réservation : 06 23 89 12 68

## SOLIDARITÉ KOULPÉLOGO

Chacun connaît la boutique "LE BOUBOU", rue du Marché, où vous pouvez acheter à bon compte vos vêtements de deuxième main, vendus par une équipe de bénévoles avenantes et efficaces. Malgré la situation politique actuelle, Solidarité Koulpélogo continue d'œuvrer au Burkina Faso, en aidant des groupements féminins dans leurs activités, des groupements de villageois pour les activités de maraîchages et cultures et en finançant des forages dotés de pompes solaires. Ici, l'association est partenaire du C.C.A.S, elle appuie des jeunes dans leur intégration dans le monde du travail et finance des actions de sensibilisation des lycéens aux violences familiales.

En mars 2024, en collaboration avec CREA, nous fêterons le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

- 17 mars : film "Sira" d'Appoline Traoré (sous réserve)
- 20 mars : après-midi conte jeunesse à la médiathèque
- en soirée, spectacle avec la Cie de Toumani Kouyaté
- 23 mars : en soirée, concert Vaudou Game

Pour tout renseignement :  
Le Boubou : 07 81 41 36 76, la Présidente : 05 46 23 18 21

## COMITÉ DE JUMELAGE

Le 18 novembre, le Comité de Jumelage a réussi son loto avec deux autres associations locales, commerçants et chasseurs : de nombreux lots et plus de 180 personnes étaient là pour une belle soirée. Le 2 décembre, neuf membres du Comité de Jumelage ont participé au marché de Noël à Gaienhofen, avec le soutien des membres du Comité allemand, pour vendre nos produits régionaux sous la neige tombée la veille et une température négative. Plus d'un millier d'huîtres ouvertes dans le froid !

Les activités à venir vont permettre de nous retrouver : notre assemblée générale et la galette, la marche printanière et la réception de nos amis pour fêter en 2024 nos 40 ans de jumelage. L'organisation de la marche est en cours de préparation ; surveillez les publications locales et vos messageries pour plus d'informations.

L'équipe du Comité de Jumelage souhaite une belle et heureuse année à tous les Saint-Georgeaises et Saint-Georgeais.

[jumelagesgdd@outlook.fr](mailto:jumelagesgdd@outlook.fr)

## CALENDRIER DE COLLECTE - Saint-Georges de Didonne

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 lundi	1 jeudi	1 vendredi	1 lundi		
2 mardi	2 vendredi	2 samedi	2 mardi		
3 mercredi	3 samedi	3 dimanche	3 mercredi		
4 jeudi	4 dimanche	4 lundi	4 jeudi		
5 vendredi	5 lundi	5 mardi	5 vendredi		
6 samedi	6 mardi	6 mercredi	6 samedi		
7 dimanche	7 mercredi	7 jeudi	7 dimanche		
8 lundi	8 jeudi	8 vendredi	8 lundi		
9 mardi	9 vendredi	9 samedi			
10 mercredi	10 samedi	10 dimanche			
11 jeudi	11 dimanche	11 lundi			
12 vendredi	12 lundi	12 mardi			
13 samedi	13 mardi	13 mercredi			
14 dimanche	14 mercredi	14 jeudi			
15 lundi	15 jeudi	15 vendredi			
16 mardi	16 vendredi	16 samedi			
17 mercredi	17 samedi	17 dimanche			
18 jeudi	18 dimanche	18 lundi			
19 vendredi	19 lundi	19 mardi			
20 samedi	20 mardi	20 mercredi			
21 dimanche	21 mercredi	21 jeudi			
22 lundi	22 jeudi	22 vendredi			
23 mardi	23 vendredi	23 samedi			
24 mercredi	24 samedi	24 dimanche			
25 jeudi	25 dimanche	25 lundi			
26 vendredi	26 lundi	26 mardi			
27 samedi	27 mardi	27 mercredi			
28 dimanche	28 mercredi	28 jeudi			
29 lundi	29 jeudi	29 vendredi			
30 mardi		30 samedi			
31 mercredi		31 dimanche			



À PARTIR DU 8 AVRIL L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ÉVOLUE

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible en début d'année sur [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr), sur l'appli « monri » et sera distribué dans votre boîte aux lettres en mars 2024.

LE VOLUME DE VOTRE BAC NEST PLUS ADAPTÉ? Demandez son remplacement : [royan-atlantique.info](http://royan-atlantique.info)



### SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00

En vrac dans le bac  
**Jours en jaune**  
emballages et papiers

En sac OK compost / en fagots ficelés (1m max)  
10 sacs / fagots au maximum  
**Jours en bleu**  
déchets végétaux

En sac fermé  
**Jours en vert**  
ordures ménagères

Un doute ?  
Une question sur les déchets ?  
**05 46 39 64 64**  
service-dechets@agglo-royan.fr  
du lundi au vendredi  
(8h45-12h30 / 13h45-17h00)

### DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC DANS LE BAC

Emballages en plastique

Briques et petits emballages en carton

Papiers et enveloppes

Emballages métalliques

Retrouvez toutes les informations utiles sur [www.agglo-royan.fr/dechets-menagers](http://www.agglo-royan.fr/dechets-menagers)

### LES ERREURS LES PLUS COURANTES

Ampoules / Cartons bruns  
Couches / Cintres / Jouets / Bouées  
Essuie-tout / Masques...

EN SAC FERMÉ DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

DU EN COMPOST

Déchèterie

# Histoire, se souvenir...

Le *Café des Bains*, emblème de notre Grande Conche, a beaucoup fait parler de lui en 2023. Pourquoi cet établissement n'a-t-il pas été détruit, dans le cadre de la Loi Littoral, comme ses petits cousins : la *Réserve*, la *Cazuela* et l'*Acapulco* ?

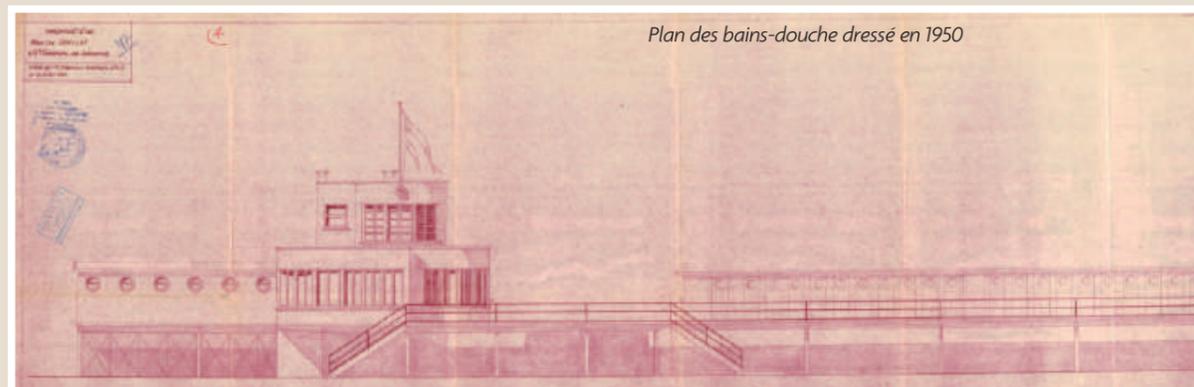
La réponse est dans les archives\* car en 1931, le Conseil Municipal décide de remplacer un ancien bâtiment en bois, situé directement sur la plage servant de lavoir municipal, et de le remplacer, d'après les plans de Messieurs FERRUS et BASALO, par un établissement de bains-douches assorti d'un lavoir public. Cette construction s'inscrit dans le cadre d'un projet d'embellissement du

TRIER confié à Charles LANOUE. Le bâtiment est construit en 1935 sur la plage, le kiosque du Syndicat d'Initiative en 1938 sur la dune du TRIER.

**Le bâtiment des bains-douches est inscrit au plan cadastral de la commune**, et c'est la raison pour laquelle il ne sera jamais soumis à

**la création du Café des Bains** en 1953, géré de façon privée ensuite. Tout cet aménagement s'organise directement sur la plage et/ou sur la dune (dune du TRIER).

En février 1949, le Conseil Municipal commande un avant-projet architectural, en vue du percement



Plan des bains-douche dressé en 1950

l'emprise de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Ces bains-douches seront gérés par un conseiller municipal **jusqu'à**

du boulevard de Lattre, à la plage. Ce projet d'aménagement, le long de la plage du TRIER jusqu'à SUZAC est approuvé par le Préfet en avril 1950.

Le Conseil Municipal, présidé par son Maire Jacques FRENAL, **vote en 1952 la réalisation d'un Boulevard du Front de Mer** depuis la propriété LESSOURD (rd point des fleurs actuel) jusqu'à Mocqueris. Un an plus tard, ce même Conseil votera pour l'emplacement du Boulevard du Front de Mer **devant la dune du Trier** et non derrière (rue Michelet) et décidera de son appellation "boulevard de la Côte de Beauté". Le Préfet reconnaîtra ce projet d'utilité publique et les expropriations débuteront en 1954.



Vue sur le café des bains.

DES BAINS DOUCHES AU CAFÉ DES BAINS, DU CHEMIN DU TERRIER AU FORT DE SUZAC :

## 1949 - 1961 : Naissance du boulevard de la Côte de Beauté.

Ce boulevard sera intégré dans le réseau de voiries départementales et notamment prolongera la route départementale touristique Ronces les Bains / Mortagne sur Gironde. Les Conseils Municipaux s'enchaînent y compris "in situ nuitamment" et sont réservés à ce projet. L'agrandissement du kiosque à musique du TRIER et l'édification d'une pergola viennent compléter l'embellissement.

**La première pierre du boulevard est posée le 12 juin 1955** accompagnée de la décision de construire un mur (appelé "Le muret") de soutènement entre la plage et le boulevard (1957) ainsi que la création d'un wc public (1956).

**En 1959**, la nouvelle équipe municipale conduite par Jacques FRENAL décide de prolonger le boulevard de la Côte de Beauté jusqu'à SUZAC. En 1960, le Préfet déclare d'utilité publique le projet relatif à l'ouverture d'une voie cotière sur la commune de Saint-Georges de Didonne. L'enquête publique se fera sous la conduite de **M. SOLEIL**, pour décider de l'emprise de cette nouvelle voie sur les propriétés privées.

**Le tracé sera alors réduit** pour s'arrêter au camping GCU actuel et non plus à Suzac, **ce que contestent fortement le Maire et son Conseil** qui avaient voté les travaux jusqu'à Suzac. Jacques FRENAL profite des manœuvres de l'armée américaine NODEX pour faire



Vue sur les dunes et la forêt de Suzac

araser la dune, "même s'il doit conduire lui-même les gros caterpillars !!!" (Jacques FRENAL, aux dires de ceux qui l'ont connu, avait un caractère fort et bien trempé !). C'est ainsi que la voie cotière départementale CD 25 a vu le jour le long de la plage de Saint-Georges de Didonne.

**Le boulevard devait être ouvert à la circulation en juin 1961** mais c'était sans compter la tempête de sable qui s'est produite du 10 au 19 juillet ! Madame la dune s'est alors insurgée pour que l'on puisse construire sur son dos !

**La première course cycliste a eu lieu en 1961.** Le Maire et son Conseil persistent à maintenir le projet initial. Un journal local "l'arc en ciel" s'en mêle et **organise un référendum** pour ses lecteurs à partir du projet défendu par la municipalité, sous contrôle d'huissier.

Résultat : Votants : 261  
Oui : 223 • Non : 34 • Nuls : 4  
87% des lecteurs sont favorables au projet communal.

Une conférence des Maires de la Côte de Beauté se tient alors le 13 novembre 1961 à Saint-Augustin et l'équipe municipale St-Georgeaise se rallie au projet de M. SOLEIL.

**C'est donc l'aménagement actuel du boulevard que nous empruntons aujourd'hui, prolongé par l'aménagement de la voie cotière de 1962 à 1963 jusqu'à Meschers.**

**De la conception à la réalisation onze années se sont écoulées**, décisives pour l'aménagement et l'attractivité de notre commune.

\*Sources : archives municipales de St-Georges de Didonne, Saint-Georges de Didonne et son passé, Philippe Allaire.

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE Focus sur une action initiée en 2023 :



La CARA et l'association Bio-Divers & Cité ont souhaité proposer aux habitants de participer à des chantiers d'une matinée (souvent un samedi matin) sur des fermes pour apprendre leur fonctionnement et aider des producteurs sur leurs chantiers.

L'organisation de chantiers participatifs à la ferme est une action citoyenne qui tend à soutenir une agriculture saine et durable en rendant acteur et actrice les habitants d'un territoire.

Nous avons à cœur de choisir des exploitations qui répondent à des critères spécifiques comme une agriculture bio ou raisonnée, une approche pédagogique de l'activité, un impact positif sur le territoire. Il peut s'agir de fermes maraîchères, des fermes d'élevages d'aromatiques, des marais salants, etc...

**Voici comment se déroule un chantier participatif à la ferme :**  
9h : Accueil des participants  
9h30 à 10h : Visite de la ferme et présentation des ateliers  
10h à 12h : Mini-ateliers au choix

12h à 12h30 : Pot de l'amitié

Selon le lieu d'accueil, les ateliers peuvent varier :

- plantations ou semis
- récoltes, paillage
- désherbage de haies ou de parcelles
- bâchage/débâchage de parcelles
- plantations d'arbres
- préparation de ballots de foin
- bricolage : construction d'un abri,
- peinture de ruches
- Atelier d'information sur une thématique (compost, production de sel...)

## les chantiers participatifs à la ferme !

Sur inscription (avec une vingtaine de places par chantier). Gratuit et ouvert à tous, sans connaissance particulière. En ce qui concerne les enfants, ils sont sous la responsabilité de leurs parents et peuvent bien sûr les accompagner. Contactez l'association Bio-Divers & Cité en amont du chantier si vous avez des questions à ce sujet.

Chaque année, les chantiers sont programmés de mars à juin puis en septembre et octobre. Pour être informé des prochains chantiers :

[www.biodiverscite17.fr](http://www.biodiverscite17.fr)  
Pour toute question :  
[contact@biodiverscite17.fr](mailto:contact@biodiverscite17.fr)



197 habitants de l'agglomération sont d'ores et déjà inscrits auprès de l'association Bio Divers & Cité pour être informés de la tenue des chantiers participatifs à la ferme et y participer en fonction de leurs

disponibilités et intérêt pour chacune des fermes d'accueil successives. 136 d'entre eux ont déjà participé à un ou plusieurs des 6 chantiers qui ont été proposés durant l'année 2023.

### ROYAN-ATLANTIQUE.info

Mon portail citoyen

Vos démarches en 1 clic!

#### Un nouveau site pour faciliter vos démarches

Les communes de l'Agglomération et la CARA ouvrent un portail citoyen destiné à faciliter les démarches administratives des usagers du territoire. ROYAN-ATLANTIQUE.info est un site internet sur lequel le citoyen pourra effectuer diverses formalités, signaler des incidents sur l'espace public et ainsi bénéficier d'un suivi de ses demandes. Plusieurs modules permettent de déposer des demandes en ligne et de suivre leur traitement :

- Prises de rendez-vous des pièces d'identité
- Gestion des déchets
- Transport et déplacements
- Urbanisme et habitat
- Famille
- Espace public

ROYAN ATLANTIQUE.info est un portail évolutif, sera complété par de nouveaux services au fil du temps, en fonction des besoins des usagers et des communes.



## CARNAVAL 2024

### 2<sup>ème</sup> édition - 2 mars 2024

L'association Fêtes et Animations, support de ce Carnaval 2024, s'est dotée d'une équipe de choc de bénévoles qui œuvrent, aux côtés de son Président, à l'élaboration d'un programme festif pour l'édition 2024. Le thème retenu pour cette année est le suivant : **explosion de couleurs**.

#### DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DU 2 MARS

**10h : Petit déjeuner** - Place de la Résistance Didonne offert et organisé par *Nouvel Élan des Commerçants et l'Association Didonne Boube*

**10h30 : Départ du défilé** Place de la Résistance puis rue Langevin, rue de la République, rue Collignon, rue du Marché, place du Marché, place de Verdun (église)

**Défilé aux sons d'une fanfare accompagnée de clowns géants, d'une auto laveuse, de chars (en fonction des disponibilités) et d'un cortège de véhicules customisés.** Après l'aubade au marché, les musiciens et acteurs investissent la place de Verdun où **M. Carnaval se fera une joie de servir aux Saint-Georgeais un petit verre au nom de la ville.**

**14h30 : Projection du film "RIO"** (offert par la ville) pour les enfants au cinéma du Centre Culturel - Réservations auprès de Créa : [www.crea-sgd.org](http://www.crea-sgd.org) (196 places maxi)

**16h : Goûter des enfants** concocté par les bénévoles de l'UNRPA et animé par Créa et le Service Culture et Animations (danse, atelier maquillage...) - Salle Panoramique Relais de la Côte de Beauté.

**19h : Repas festif et dansant** au Complexe Colette BESSON  
Accueil dès 19h - Apéritif offert par la ville - Dîner Traiteur des Îles - Soirée dansante animée par Myriam et son orchestre.

**Modalités de réservation repas et soirée dansante** - Prix 14 euros par personne (hors boissons) - Chèque à l'ordre de "Saveurs des Îles".  
Réservation du lundi 5 au mardi 20 février inclus dans la limite des places disponibles.

**Contact : Florence FRANÇOISE 06 31 04 21 08**  
ou **Danielle SADIK 06 74 99 40 09**

Bureau 1<sup>er</sup> étage du Relais de la Côte de Beauté : lundi, mercredi, vendredi matin du 9h30 à 12h30 et le mardi, jeudi après-midi de 14h30 à 17h30.

**Venez costumés !**

## AGENDA CULTUREL

### février > avril 2024

N° LICENCE 013768

#### SAMEDI 3 FÉVRIER

### CONFÉRENCE SPECTACLE

20h30 - Salle Bleue

Relais de la Côte de Beauté

Renseignements : Toc Toc de Laurent BAFFIE, par les Am'acteurs du groupe théâtral de Royan.  
Tarifs : Adhérents 12 €, Hors adhérents 15 €  
Réservation permanence de Saint-Georges  
Accueille le lundi et jeudi après-midi.  
Organisé par Saint-Georges Accueille

#### MERCREDI 14 FÉVRIER

### L'HEURE DU CONTE

10h à 10h45 enfants de -3 ans

11h à 11h45 enfants de +3 ans

Médiathèque Ludothèque

Organisée par la Ville

#### VENDREDI 16 FÉVRIER

### RÉCITAL avec la soprano et pianiste Yaroslava DAUTRY-SHEVLYUGA

20h30 - Salle Bleue

Relais de la Côte de Beauté



Organisé par Saint-Georges Accueille

Une voix exceptionnelle et une présence scénique extraordinaire. Artiste ukrainienne à la renommée internationale, elle servira le répertoire classique pour le plus grand bonheur des passionnés.

Renseignement & réservations : 05 46 02 67 81  
Entrée 12 €

#### DU LUNDI 5 AU DIMANCHE 25 FÉVRIER

### EXPOSITION LES ATELIERS D'EDITH MARTIN

de 15h à 18h  
Galerie d'Art Relais de la Côte de Beauté  
Organisée par la Ville



#### SAMEDI 17 FÉVRIER

### SPECTACLE MADAME C

20h30 - Salle Bleue  
Relais de la Côte de Beauté



Soirée en deux temps avec un entracte et en première partie, une conférence sur les femmes par les femmes suivie du spectacle "Madame C".

Tarifs : Plein 20 €, Adhérents 15 €, Réduit 10 € (- de 12 ans, collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi)

Organisé par Créa en partenariat avec les Soroptimist Royan

#### DIMANCHE 25 FÉVRIER

### Dimanche, on joue jeux de société et jeux en bois

De 12h à 20h - Salle de réunion  
Relais de la Côte de Beauté

Entrée libre - Organisé par Ludo and Co

# AGENDA CULTUREL

## février > avril 2024

N° LICENCE 013768

**DIMANCHE 25**  
FÉVRIER

### THÉÂTRE TOC TOC avec la Cie Am'Acteurs

**15h - Salle Bleue**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Renseignements : Toc Toc de Laurent BAFFIE, par les Am'acteurs du groupe théâtral de Royan.  
Tarifs : Adhérents 12€, Hors adhérents 15€  
Réservation permanence de Saint-Georges  
Accueille le lundi et jeudi après-midi  
*Organisé par Saint-Georges Accueille*

**DU LUNDI 26**  
FÉVRIER  
AU DIMANCHE 3  
MARS

### EXPOSITION ÉVASIONS EN COULEURS



**de 15h à 18h**  
**Galerie d'Art**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
3 femmes pour une expo : Chantal ROBIN, EFD, Mireille GUIONNEAU  
Entrée libre  
*Organisée par la Ville*

**SAMEDI 2**  
MARS

### FAISONS CARNAVAL

Un rendez-vous déjà acté dès 9h30 sur la place de la Résistance "Didonne".



Départ de la déambulation, arrivée sur la Place de Verdun dans une ambiance festive.  
Repas dansant 20h30 au Complexe Colette BESSON  
*Organisé par l'Association Fêtes et Animation et la Ville (voir p. 26)*

**DU LUNDI 4**  
AU DIMANCHE 24  
MARS

### EXPOSITION PETER MAC LANE



**de 15h à 18h - Galerie d'Art**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Survol de 37 ans de création numérique.  
Entrée libre - *Organisée par la Ville*

**VENDEDI 8**  
MARS

### CONFÉRENCE FEMMES DE POUVOIR ET D'ART



**14h - Salle Bleue**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Autour de Frida, nous aborderons le destin et les oeuvres de femmes d'artistes d'exception au programme : Gertrude STEIN, Eva JOSPIN, Suzanne VALADON, Dora MAAR, Eva GONZALÈS, Rosa BONHEUR, Mary CASSATT, Frida KHALO  
Entrée 5€

*Organisée par l'Association Oeil d'artiste*

**VENDEDI 15**  
MARS

### Ce soir on danse

**20h30 - Salle Panoramique**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Entrée 12€ - Renseignement & Réservation : 05 46 02 67 81  
*Organisé par la Ville*

**SAMEDI 16**  
DIMANCHE 17  
MARS



**CONCERT**  
**Orchestre d'Harmonie de Saint-Georges de Didonne**

**Samedi à 20h30 / Dimanche à 16h**  
**Salle Bleue - Relais de la Côte de Beauté**  
avec comme invité **Victor HAVIEZ**, soliste de cor d'harmonie à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA).

Réservations : 06 23 89 12 68  
Tarifs : adulte 10€ ; 12-17 ans 5€  
Gratuit pour les moins de 12 ans.  
*Organisé par l'Orchestre d'Harmonie*

**DIMANCHE 17**  
MARS

### BROCANTE

**Sur le front de Mer**  
*Organisée par l'association Nouvel Élan des Commerçants*

**DU MARDI 26**  
MARS  
AU DIMANCHE 7  
AVRIL

### EXPOSITION ÉLODIE ROUSSELET



**de 15h à 18h**  
**Galerie d'Art**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
L'éloge du mouvement.  
Entrée libre  
*Organisée par la Ville*

**DIMANCHE 14**  
AVRIL

### Dimanche, on joue jeux de société et jeux en bois

**De 12h à 20h - Salle de réunion**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Entrée libre - *Organisé par Ludo and Co*

**MARDI 16**  
AVRIL

### Chasse aux œufs suivie d'ateliers créatifs



**15h - Dans les jardins de la Mer**  
**(derrière le Relais de la Côte de Beauté)**  
*Organisée par la Ville*

**VENDEDI 19**  
AVRIL

### THÉÂTRE SCÈNES SUR SCÈNE avec la Cie Caravague

**15h - Salle Bleue**  
**Relais de la Côte de Beauté**  
Un spectacle de cabaret théâtre varié avec des textes ou extraits courts d'un certain nombre d'auteurs du classique au contemporain en passant de Molière à Knock, Titus...  
Groupe de comédiennes et comédiens issus du Pays Royannais, "Scènes sur scène" constitue le second spectacle de la Compagnie.  
Entrée 12€  
Renseignement et réservation : 05 46 02 67 81  
*Organisé par la Ville*

## Groupe Emergence

### Il est temps de faire surface.

Nous nous sommes posés la question d'écrire cette tribune, ne voulant pas ajouter du pessimisme au climat de morosité ambiant lié au contexte national et international.

### S'il fut un temps où notre commune pouvait se distinguer en bien des autres communes, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pour maintenir notre qualité de vie, il faudrait continuellement investir pour améliorer nos équipements et infrastructures mais cette équipe municipale a, en trois ans et demi, seulement réparé... 12 rues et allées... c'est ce qu'elle évoque dans son bilan à mi-mandat.

Depuis que cette équipe municipale est aux commandes, nous constatons peu de réalisations concrètes, mais en revanche beaucoup d'inaugurations de projets lancés par l'ancienne équipe municipale mais aussi beaucoup de projets abandonnés.

Donnons des exemples concrets : le pôle enfance jeunesse, abandonné

alors qu'un permis de construire avait été accordé. L'architecte demande réparation du préjudice subi. Le projet de résidence d'accueil pour des personnes handicapées, situé à l'intersection de l'avenue du Lieutenant Colonel Tourtet et de celle des Tilleuls/Maréchal Juin, abandonné et remplacé par des logements sociaux.

L'animation, le sport et la culture, piliers indispensables de notre commune pour tisser du lien social ont eux aussi été sacrifiés par sectarisme ou simplement par manque d'intérêt. Beaucoup d'acteurs associatifs sont dégoûtés du mépris qui leur est porté. Au lieu de favoriser une commune dynamique dans tous les domaines où chaque Saint-Georgesais(e) et associations peut trouver leur place, s'épanouir, s'investir, proposer des idées, cette municipalité s'enorgueillit de réalisations futiles et décoratives et met sur la touche des acteurs porteurs d'idées.

### Aujourd'hui, il est temps de faire surface et de s'y mettre sérieusement !

Pourquoi attendre ? Investissons dans des programmes d'équipements utiles aux Saint-Georgesais(e)s, renforçons le bien vivre ensemble à tous les niveaux à travers la solidarité, la culture, le sport et creusons toutes les pistes pour offrir des événements de qualité qui rassemblent.

Tant de belles choses pourraient être réalisées en y mettant de la compétence, du sérieux et de l'enthousiasme.

En tant que membres de l'opposition, nous exigeons continuellement de cette équipe municipale que le travail soit fait et bien fait, que l'argent soit bien dépensé, et que les promesses tenues aux Saint-Georgesais(e)s soient respectées.

Aujourd'hui, il faut que les citoyens aient des représentants dignes de confiance qui garantiront que leur voix sera entendue. Restons optimistes ! Nous entrevoyons la lumière au bout du tunnel. Il nous reste plus que deux ans et demi avant de tourner la page.

Nous vous souhaitons à vous et ainsi qu'à vos proches une très belle et heureuse année 2024.

## Les élus Nouveau Cap

### Texte non présenté par Nouveau Cap

! ? C'est volontairement que Nouveau Cap n'a pas présenté de texte dans les deux derniers bulletins municipaux ! De manière régulière, la majorité se sert des écrits des oppositions pour construire son texte alors que la date limite devrait être la même pour tous ! C'est deux poids, deux mesures et vous pouvez vérifier.

Que dire de leur satisfecit qui va jusqu'à trouver "indécemment d'entendre des récriminations"... Quand on voit qu'en commission, censée être un lieu de discussion et de travail, on nous présente des projets aboutis où tout est déjà décidé ?!

Que penser du début de chantier de la

"maison de santé" le 7 décembre alors que l'on aurait pu attendre le début de l'année ?!

Là encore : aucune concertation avec les commerçants et acteurs économiques de notre ville. Aberrant.

Quoi faire quand on voit qu'ils veulent nous endetter d'un peu plus de 8 M d'euros en deux ans (ROB 2024) pour des travaux qui ne paraissent même pas prioritaires ?! Ne serait-on déjà en pré-campagne électorale ?

Mais, il est vrai qu'en trois ans de mandat, IL NE S'EST PAS PASSÉ GRAND CHOSE ! Maintenant il faut aller vite, vite, vite !...

Et le taux d'endettement par habitant passera de 476 euros à 1878 euros !

Une paille !! Que pourront faire les municipalités à venir en 2026 et 2032 ? La majorité actuelle laissera une ardoise telle qu'il faudra inévitablement augmenter vos impôts.

Pas de discussion préalable sur les priorités, sur les investissements.

Pensez donc !

Même le Phare, l'emblème de Saint Georges, ne sera pas totalement rénové avant 2029 alors qu'il est le seul monument historique de la commune... et une priorité !

Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons une Très Belle Année 2024 !

En espérant que notre ville conserve le charme de son écrin naturel.

## Saint-Georges Union

**B**elle et heureuse année à tous. Qu'elle vous soit douce, sereine, prospère et surtout en bonne santé.

Une année 2024 qui sera, comme St-Georges Union s'y est engagé, orientée vers : **Entretien, Convivialité, Attractivité, Environnement** et qui verra les grands travaux débiter ou se concrétiser. **Le tout en responsabilité avec une gestion financière maîtrisée** pour ne pas augmenter la part communale de l'impôt foncier.

Mieux que de grands discours, des exemples concrets :

**ENTRETIEN/ENVIRONNEMENT : la mise en herbe des allées des cimetières** qui a débuté et qui va se poursuivre. Cette action limite l'entretien (donc laisse les agents libres pour d'autres tâches et évite des embauches) et agit sur l'environnement (rafraîchissement des lieux et imprégnation des eaux de pluies dans le sol et les nappes phréatiques).

**ATTRACTIVITÉ/ENTRETIEN : la valorisation de la façade du 4 rue de la République.** Bâties appartenant à la commune, louées à un professionnel de santé qui va se parer d'un trompe-l'oeil aux références architecturales typiques des bains de mer pour entretenir le patrimoine communal et pour continuer le projet attractif de découverte de la ville au travers des fresques.

**ENVIRONNEMENT/CONVIVIALITÉ : la plantation de 50 arbres**

**et arbustes** sur le terre-plein central du boulevard de la Côte de Beauté pour assurer des îlots de fraîcheur, limiter la propagation des vents et du sable, participer à la captation du CO<sup>2</sup>... Mais aussi pour offrir un cadre agréable à tous ceux qui pique-niquent, qui se promènent, qui se garent... Et nous pouvons multiplier les exemples où nos 4 axes de travail fonctionnent ensemble, mais vous vous en rendez compte au quotidien.

**Dès ce début d'année, vous verrez :**

• **La maison médicale** qui offrira des locaux pour 8 praticiens de santé avec accessibilité, confort thermique, mutualisation des charges...

• **Le poste de police** qui assurera un accueil sécurisé, 2 logements saisonniers, des bureaux adaptés, des garages pour les véhicules communaux...

• **L'axe Tilleuls/Moqueris** qui, après la réfection des canalisations d'eau fin 2023, va voir les réseaux télécom et électrique enterrés puis se parera d'une piste cyclable et de bien d'autres aménagements.

• **La fin de la rénovation des halles** extérieures qui accueilleront des foires, des marchés locaux, des manifestations, des expositions... et qui seront mises en valeur par un sens unique de circulation en son périmètre.

Un projet demande davantage d'études et de réflexion :

• **L'aménagement du boulevard de la Corniche** qui révèle, au fur et à mesure des études, son lot de mauvaises surprises. Des cavités importantes, un calcaire altéré, le ruissellement des eaux de pluie, l'érosion marine... De mauvaises surprises qu'il était nécessaire de connaître, et dont aucune autre mandature n'a voulu s'emparer, pour adapter le projet d'aménagement. C'est ainsi qu'il faut prévoir le raccordement au réseau commun des eaux pluviales, de plus de 50 lots. C'est ainsi qu'il faut consolider le mur de soutènement des "Pirates" avant la destruction pour sauvegarder la route. C'est ainsi qu'il faut limiter la future circulation et le tonnage des véhicules... En responsabilité, la majorité suit les directives des professionnels (Syndicat de la voirie et CEREMA) pour fermer les sites de piquenique par sécurité et revoir le projet initial.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées : [contact@saintgeorgesunion.fr](mailto:contact@saintgeorgesunion.fr) à nous suivre sur facebook : St Georges Union, à vous abonner à notre lettre hebdomadaire : [www.saintgeorgesunion.fr](http://www.saintgeorgesunion.fr)

**Nous vous remercions et restons fidèles à notre slogan : "agir ensemble".**

# L'ACCESSIBILITÉ CONCERNE TOUT LE MONDE !

Rencontrez-vous des difficultés de cheminement dans les espaces publics ?

Constatez-vous que des personnes éprouvent une gêne dans leurs déplacements sur la voirie ?



© Ville de Saint-Georges de Didonne

**Contactez**  
**Le 0805 299 841** service et appel gratuit  
**ou**  
**handicap17110@sgdd.fr**

Saint  
Georges  
de Didonne